

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'AUXERRE
ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS
2 boulevard de Verdun
89 011 AUXERRE CEDEX
TÉLÉPHONE : 03 86 48 47 20
TÉLÉCOPIE : 03 86 46 62 52
Courriel : t089004@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 12H45 à 16h.

Le 30/06/2011

LE PERSONNEL DE LA TRESORERIE DES
ETS HOSPITALIERS D'AUXERRE

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL
DES FINANCES PUBLIQUES

Objet: Pétition

Monsieur le directeur,

A réception des résultats de la CAP du 28/06/2011 ce jour, les agents de la trésorerie se mobilisent afin de vous alerter sur la dégradation certaine du poste, engendrée par des décisions prises et ce, malgré le rapport du chef de poste en date du 26/04/2011.

Nous constatons que Madame FELDMANN est mutée au SPL, Madame RODRIGUEZ à SENS MUNICIPALE et qu'une seule arrivée est prévue, Madame BOURGEOIS.

Madame FELDMANN est actuellement au service de la dépense, composé de 3 agents Madame DORNEAU en retraite au 01/06/2011 et Madame RABELLE agent au statut de personne handicapée qui étudie actuellement ses droits à la retraite.

Le départ de Madame FELDMANN générera de gros problèmes de transmissions et de perte de la mémoire vive pour ce service (ses fonctions correspondent à un profil spécifique). Elle assure chaque mois la paie de 2500 agents et contribue à la réussite du DGP (objectif national).

Madame RODRIGUEZ, affectée à EH en novembre 2010 est quant à elle au service de la comptabilité et du contentieux. Elle a mobilisé les efforts et le temps d'une collègue, afin de la former au traitement des opérations BDF/COMPAS et apurement du 3476.

Le service contentieux où un départ en retraite aura également lieu au 01/10/2011 est déjà en sous effectif (congé longue maladie) de plus, il est fragilisé par des sollicitations de remplacement de la part des autres services.

Les personnels sont malheureusement vieillissants dans notre poste. Depuis 2007 certains agents accumulent des évènements douloureux et graves.

- une opération à coeur ouvert
- une sclérose en plaque
- une polyarthrite invalidante
- deux cancers du sein

Nous dénombrons ainsi 3 départs définitifs en maladie
3 départs en retraite pour 2011
et 2 en 2012

Au 01/01/2011 nous étions 11,9 agents, au 01/10/2011 nous serons 9,20 agents. L'ORE net 2011 est fixé à 12,15 agents soit **moins 2,95 agents** (24,27% de l'effectif total - tableau ci joint).

Compte tenu des éléments qui précèdent, le poste est fragilisé et, à compter de septembre la situation de la TPEH sera catastrophique, les missions ne pourront plus être exécutées.

Lors de la CAP du 28/06/2011 concernant la liste d'aptitude, la priorité administrative a indiqué que la situation des postes avait été attentivement examinée pour l'attribution des agents et, que la règle des promotions de C en B impliquait la mobilité mais, démontre que toute règle a ses exceptions:

- Avallon, moins 1,7 agent ↻ Madame AVIGNON est nommée sur place
- TPEH moins 2,3 agent ↻ Madame FELDMANN est nommée au SPL

Par ailleurs les remplacements de départ en retraite ne sont pas anticipés,

- si cela est valable pour Madame TELLIER qui ne part qu'en octobre, Madame DORNEAU partie depuis le 01/06/2011, aurait dû être remplacée.
- à Avallon affectation de Madame RIFFAULT et maintien de Madame AVIGNON sur place, sous entendu poste non demandé et, départ en retraite prévu.

Le logiciel Hélios est inadapté à la gestion des hôpitaux, nous perdons environ 30% de productivité alors que l'activité de l'hôpital d'Auxerre s'amplifie depuis la réorganisation des petits hôpitaux de proximité.

Nous avons eu des crédits vacataires afin de compenser partiellement les diverses absences
◇ investissements des agents pour la formation des personnes qui partent 1 ou 2 mois après.

L'égalité physique 1 vacataire = 1 agent n'est pas applicable professionnellement. L'équipe ERD n'est quant à elle pas formée aux spécificités d'un poste hospitalier (*création à la TG de postes spécifiques*)

L'organisation de nos différents services est constamment remise en cause, nos tâches changent en permanence.

Le stress est grandissant et détériore de plus en plus nos relations professionnelles et familiales.

Il ne nous est plus possible de faire face aux obligations et objectifs assignés par la direction.

Suite à cette CAP, le personnel de la TPEH vous exprime sa totale démotivation et vous demande au moins de maintenir Madame FELDMANN à son poste, afin de respecter les engagements de notre ministre, remplacer au minimum 50% des départs et, d'ici octobre il y a 4 départs pour 1 remplacé.

L'ensemble du personnel sollicite une audience.

A. Cochet
B. Colin
JL. GUYOT
B. Feldmann
C. MAIUST
N. PETIT
Le Chef de poste s'associe aux personnels

CGAULARD
MJ. RABELLE
D. GIRARD
D. TELLIER
N. RADREAU

Jaulard
[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]
[Signature]